

REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE

66 bd Vincent Auriol, 75013 PARIS

Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 3 mai 2003

(au 12 rue des Fossés-St-Jacques, PARIS-5^{ème})

Présents :

Daniel Durand, Président
Liliane Metz-Krencker, Secrétaire Générale
Basile Ginger, Trésorier,
Geneviève Charpentier, **Peter Davidse**, **Jean-Claude Loewinski**, **René Marlin**, **Claudius Schauffler**, **Dorothea Sheasby**, membres du Conseil d'Administration

Observateurs :

Joël Luguern, **Thierry Toulon**, membres du Registre,
Jerry Bourgeois, Henri Cainaud, Troy Davis, Bernard Henry, Didier Marchand, Bernard Muet, Jean Prédine, Jean-Michel Richard, Harold Surderman, Christa Werner, et une quinzaine d'autres Citoyens du Monde.

Excusés : Amel Djemai, Claudine Fischer, David Foncho, Andrée Gaynard-Rollet, Ursula Grattapaglia, Aimé Ruzuba Bizimwa, Jean Verstraeten, membres du Conseil d'Administration.

Président de séance : Daniel Durand
Secrétaire de séance : Bernard Henry.

La séance est déclarée ouverte à 9 h 40.

0. Mémoire de Guy et Renée Marchand

Le Président rappelle le souvenir de notre chère camarade et amie Renée Marchand, décédée le 5 juin 2002, et associe dans son hommage la mémoire de Guy Marchand dont voici venir le 10^{ème} anniversaire de sa disparition.

Ils ont, tous les deux, consacré leur vie à la promotion de la citoyenneté mondiale et se sont attachés à construire cette démocratie mondiale par la création de plusieurs institutions : Congrès des Peuples, Institut d'Études Mondialistes, Agence de presse AMIP, Fonds Mondial de Solidarité Contre la Faim, etc....

Chez les Citoyens du Monde, plus rien ne sera comme du temps de Renée, et cette réunion du Conseil d'Administration doit avoir le courage des réaménagements nécessaires pour la poursuite de l'œuvre qu'ils ont entreprise il y a plus de 50 ans. C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à Renée et à Guy.

1. Ce qui a été fait depuis le dernier C.A.

1.1. Par l'équipe exécutive :

1. Réfection du Local : l'exercice 2002 et le début de 2003 ont été marqués par la constitution du dossier administratif préalable aux travaux, et par les travaux proprement dits. Le permis de construire a été obtenu fin décembre 2002. Les travaux ont été réalisés les 3 et 4 mars pour la façade, et début avril pour la réfection des menuiseries intérieures. Le coût total de la réfection s'élève à 10.000 € environ. Le Registre dispose maintenant d'un local à la devanture plus agréable et permettant des expositions de qualité. Les remerciements du Conseil d'Administration vont à Jean-Michel Richard pour les appels d'offre, à Jean

Prédine pour la constitution des dossiers et à Daniel Durand pour les menus travaux, la surveillance et la conduite du chantier.

2. Journées d'Étude de Dabo 27, 28 et 29 septembre 2002 : le décès de Renée Marchand d'une part, mais également diverses circonstances ont incité Daniel Durand et Liliane Metz à organiser des Journées d'étude sur la citoyenneté mondiale. Ont été invités des responsables de l'enregistrement de Suisse, d'Allemagne, de France ainsi que Geneviève Charpentier pour le Centre International Espérantiste et quelques autres mondialistes. Ces Journées d'Étude ont notamment débouché sur la constitution d'un "comité de soutien au Congrès des Peuples." Un compte-rendu est disponible en français et en anglais.

3. Réunion du Comité de Soutien au Congrès des Peuples. Dijon, les 15 et 16 mars 2003 : Le Comité constitué lors des Journées de Dabo s'est réuni pour faire le point de la situation du Congrès des Peuples suite au décès de sa Secrétaire Renée Marchand. Un calendrier a été défini pour réunir une session du Congrès des Peuples fin octobre 2003 à Paris. Des propositions ont été faites pour réviser le Règlement Intérieur. Le Secrétariat par intérim du Congrès des Peuples est assuré par le Président du Registre des Citoyens du Monde. Un compte-rendu de cette réunion est également disponible en français et en anglais.

1.2. Par les Centres et Correspondants :

(Ne figurent ici que les activités qui ont été constatées ou rapportées au Registre).

- **Albanie.** Adriana Gjika, correspondante à Vlore, a traduit en albanais la page "A problèmes mondiaux, solutions mondiales", que l'on trouve désormais sur Internet.
- **Australie.** Christopher HAMER, Correspondant à Sydney, s'est efforcé, avec l'aide de Liliane METZ-KRENCKER qui passe chaque année plusieurs mois là-bas, d'ouvrir un Centre. Une réunion organisée par ces derniers à l'Institut des Affaires Internationales à Sydney, pour faire connaître la Citoyenneté Mondiale a connu un vif succès, plus de cent personnes y ayant assisté. Professeur d'université, Christopher HAMER a créé sur son lieu de travail une Association de Citoyens du Monde dans lequel il a enrôlé plusieurs de ses propres étudiants. A présent, seize personnes animent le futur Centre de Sydney.
- **Belgique.** Jean VERSTRATEN, Correspondant pour la Flandre et les Pays-Bas, édite un *NewsBrief* trois fois par an, la dernière édition datant de janvier 2003. Il a enregistré cinq nouveaux Citoyens du Monde.
- **Burkina Faso.** Souleymane DRABO, Correspondant à Ouagadougou, a lui aussi enregistré cinq nouveaux Citoyens du Monde. En mars dernier, il a participé à une manifestation contre la guerre en Irak.
- **Brésil.** Muriel SARAGOSSI, Correspondante, Déléguée Éluë au CDP, a quitté Manaus pour Brasília, où elle assume désormais un poste au Ministère de l'Environnement pour les quatre années à venir. Toutes nos félicitations à Muriel, mais, hélas, sa disponibilité pour nous ne manquera pas de s'en ressentir.

- Ursula GRATTAPAGLIA, Correspondante à Alto Paraiso, Déléguée Suppléante au CDP, a enregistré cinq nouveaux Citoyens du Monde et envisage la création d'une Maison Mondiale dans sa ville de Alto Paraiso de Goiás, où seraient représentés l'UNESCO et le Registre, et qui deviendrait réalité grâce à l'appui du Rotary Club.
- **Canada.** Le Centre Canadien d'Enregistrement, a publié les Numéros 11 et 12 de sa *Newsletter*. Le Conseil d'Administration du Centre se réunit dix fois par an, et organise des discussions en groupe. Le 21 septembre 2002, le Centre a tenu son Assemblée Générale et a envoyé à Paris le compte-rendu pour la période de Juillet 2001 à Juin 2002.
- **Congo (R. D.)** Centre d'Enregistrement de Kalonge (Sud-Kivu) : Douze nouveaux Citoyens du Monde ont été enregistrés. Actuellement la situation locale est très inquiétante en raison de la continuité des conflits dans cette région des Grands Lacs.
- A *Kinshasa*, Faustin SHETA MIKAYELE a entrepris de redonner vie au Centre d'Enregistrement de Kinshasa. Plusieurs réunions ont eu lieu. Il a réalisé quatre nouveaux enregistrements.
- **Suisse.** *En Romandie*, le Centre d'Enregistrement d'Ogens, créé à l'issue de l'Assemblée Générale de 2002, a réalisé quelques nouveaux enregistrements. Il a participé à la manifestation antinucléaire de Strasbourg (octobre 2002) ainsi qu'à plusieurs manifestations contre la guerre en Iraq. Le Centre a entrepris une consultation auprès de tous les citoyens du monde enregistrés en Suisse francophone. Une réunion est prévue pour le 13 septembre 2003 à laquelle Liliane Metz représentera le Registre.
- Notre correspondant Claudius SCHAUFFLER est également Président d'une association de Citoyens du Monde de Suisse. Cette association a créé un nouveau site Internet: www.worldcitizens.ch. "*Les Citoyens du Monde de Suisse ont été très actifs cette année contre la guerre en Irak. La pétition que nous avons lancée a recueilli 6 000 signatures*". 3 enregistrements en 2002.
- **Cameroun.** Peter MBUNTA, Correspondant pour le Cameroun anglophone à Douala, a été arrêté par la Police au cours d'une réunion de Citoyens du Monde qu'il avait organisée en septembre 2002. Nous ne connaissons pas la raison de cette arrestation. Les tentatives de communication avec d'autres Citoyens du Monde de la région de Douala sont restées vaines. La question se pose de savoir si nous ne devrions pas signaler la disparition à Amnesty International, ou bien même organiser les Citoyens du Monde de manière à ce qu'ils puissent intervenir eux-mêmes en pareil cas. Joël Luguern et Didier Marchand s'engagent à étudier la question.
- **Allemagne.** Inge GRZYB, Correspondante à Magdebourg, a enregistré quatre nouveaux Citoyens du Monde. Inge Grzyb (Magdebourg) et Barthold Olbers (Hambourg) étaient présents aux Journées d'Étude de Dabo. Par ailleurs Christa Werner (Hambourg) accepte de se mettre à la disposition du Registre, selon des modalités à définir.
- **France.** Joël Luguern aidé de Thierry Toulon et de Didier Marchand, sous la présidence de Basile Ginger, ont repris le flambeau après la disparition de Renée Marchand. **La nouvelle équipe a accompli le tour de force de maintenir la parution régulière du bulletin "Citoyens du Monde". 220 enregistrements en 2002. Un grand bravo pour ce dynamisme.**
- **Ghana.** Karl Kpodo, Correspondant à Accra, a fait 7 enregistrements en 2002.
- **Inde.** Le Docteur Leo Rebello (Mumbai) a accepté d'être correspondant du Registre (3 août 2002). *Invité à ce Conseil d'Administration, il a dû annuler son voyage au dernier moment pour des raisons de santé.*

- **Italie.** Francesco d'Ingiullo (Frisa) a accepté d'être Correspondant du Registre (3 février 2003). Plusieurs documents en Italien ont été imprimés ou publiés sur Internet.
- **Japon.** Masaji le nous a envoyés les Newsletter n° 41 et 42 en japonais et anglais, ainsi que les contributions du Centre au Registre.
- **Comores.** Une activité pour la citoyenneté mondiale a produit 4 enregistrements. La personne pressentie pour être notre Correspondant se trouve actuellement indisponible. Les contacts se poursuivent.
- **Luxembourg.** Goulnova Soultanova a signé à Dabo sont acceptation pour être Correspondante du Registre à Luxembourg. Avec l'aide de Joseph Peschon, elle vient d'éditer de nouveaux documents.
- **Centre International Espérantiste.** Geneviève CHARPENTIER explique qu'elle n'a pas pu cette année se rendre à des Congrès espérantistes, Elle n'a réalisé que six nouveaux enregistrements.
- **Siège du Registre.** Outre les fonctions administratives, le local du Registre assume une information de proximité à destination du voisinage, très cosmopolite dans ce quartier de Paris, avec un niveau de passage important en raison notamment de la proximité de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Il semble même que la nouvelle devanture, visible depuis le métro aérien, soit très attrayante pour les passagers qui, ensuite, viennent rendre une visite à pied.

2. FINANCES

Bilan de l'année 2002

Basile Ginger présente le bilan financier de 2002.

ENTREES

Contributions individuelles :	3 126,23 €
Contributions reversées par les Centres:	291,76 €
Contribution de l'UPF :	2 744,09 €
Cartes délivrées par le RCM.:	500,78 €
Cartes vendues aux Centres :	1 769,00 €
Intérêts :	587,74 €
Ventes	53,30 €
Remboursement de vitre	628,32 €

Total : 9 711,22 €

SORTIES

Secrétariat :	2 180,00 €
Déplacements :	1 546,28 €
Bureautique :	49,18 €
Imprimerie :	365,51 €
Timbres postaux :	401,80 €
Téléphone et Internet :	523,65 €
Frais financiers :	15,22 €
Local V.Auriol (co-propriété) :	782,34 €
Réfection du local :	3750,50 €
Assurances, EDF, Impôts :	1 042,91 €
Achats	8,00 €
Animations (Dabo)	259,00 €
Salle pour Assemblée Générale	276,49 €

TOTAL : 11 200,88 €

Résultat négatif de l'exercice 2002 : 1 489,66 €

3. - PARTICIPATION

3.1. Prix de la carte.

Depuis l'Assemblée générale de 1990 à Genève avait fixé le prix de la Carte de Citoyen du Monde à 80 FRF, soit 12,20 €. L'inflation et la conversion en Euros justifient une réévaluation et un nouvel arrondi.

A l'unanimité des membres présents du Conseil d'Administration, il est décidé qu'au bout d'une période de transition prenant fin au 1er janvier 2004, le prix officiel de la Carte sera de 15 €.

Il est rappelé qu'en accord avec le Bureau du Registre, des réductions sont possibles selon les pays ou les situations particulières.

Il est également rappelé que les Certificats Provisoires d'Enregistrement délivrés par le Registre permettent le paiement par étapes de l'enregistrement sur trois ans.

3.2. Format de la carte

Le modèle de la carte semble satisfaire durablement la majorité des personnes présentes à la réunion. Cependant elle est réalisée dans un matériau altérable et ne correspond pas au format des nouveaux portefeuilles. Une proposition est faite de produire expérimentalement une carte plastifiée de dimensions standards. Cette carte plastifiée serait vendue un peu plus cher (20 € ?). Une autre proposition serait de réduire la carte actuelle à l'occasion des prochaines impressions. Pas de décision définitive à ce sujet.

3.3. Création d'un Réseau.

Francesco d'Ingiullo, Correspondant du Registre à Frisa (Italie) nous suggère la création d'un réseau reliant entre eux les Citoyens du Monde volontaires, et qui permettrait d'échanger idées et expériences en matière de citoyenneté mondiale, ainsi que des possibilités d'accueil réciproque.

Le Conseil se montre favorable à cette création, à condition que cela ne provoque pas une surcharge de travail pour les membres du Bureau.

Des animateurs sont donc recherchés. Peter DAVIDSE se propose pour cette tâche, mais seulement dans un délai d'un an et demi.

3.4. Liste de compétences

Liliane Metz exprime le souhait de mettre en place une liste dans laquelle seraient répertoriées les différentes compétences et expertises recensées au sein du Registre. Cette liste pourrait être liée au Réseau. A étudier.

4. Edition

La dernière parution du bulletin du Registre date déjà de 3 ans. Daniel Durand en avait assumé seul la conception, l'édition et la diffusion. Il y a nécessité de refaire paraître le bulletin, et de lui trouver un rédacteur. Sollicité, Bernard Henry accepte ce travail de rédaction et de concevoir la maquette du bulletin. Daniel remettra à Bernard les matériaux dont il dispose.

5. Le Congrès des Peuples

Le Président rappelle l'initiative prise à Dabo puis la réunion de Dijon (cf 1.1.- 2,3). Le Comité de Soutien au Congrès des Peuples a proposé une session du Congrès des Peuples pour fin octobre 2003 à PARIS. Les convocations ont été lancées, et les réponses commencent à venir.

La question des finances doit être abordée. Jusqu'ici, le Centre français a porté tout le poids financier du CDP, les époux MARCHAND s'étant eux aussi dépensés jusqu'au bout pour lui. Il s'impose donc de rétablir, sur ce point notamment, un fonctionnement plus normal du CDP, qui donnerait à ce dernier les moyens de son existence. Peter DAVIDSE préconise un financement du CDP par le Registre au niveau mondial, et non par tel ou tel Centre d'Enregistrement national. Le tiers reversé par les Centres d'Enregistrement sur les contributions volontaires est destiné, entre autres, à ce financement.

De plus, Joël Luguern, pour le Centre Français d'Enregistrement, propose de lancer une souscription auprès des Citoyens du Monde français par le biais du bulletin du Centre.

6. Projets et divers.

6.1. Quarantenaire de l'appel des 13

En Mars 2006, l'Appel des 13 aura 40 ans. Il serait opportun de commémorer cet anniversaire par un coup d'éclat. Une nouvelle déclaration ? Autre idée ?

6.2. Liste des mondialisations

Le concept de mondialisation de communes, est une création de Robert Sarrazac. Roger Volpellière et Guy Marchand s'étaient attachés à dresser la liste du millier de communes, villes, territoires, universités qui se sont mondialisées depuis 1949 à la suite de la ville de Cahors. Cette liste a fait l'objet d'un livre "Mondialisations". Elle est maintenant consultable et mise à jour sur le site Internet du Registre des Citoyens du Monde.

Cette liste participe à la constitution du Corps Electoral mondial. La question soulevée est celle de la légitimité du gestionnaire de cette liste. Le débat à ce sujet n'a pas permis de se prononcer clairement. La question est renvoyée à une date ultérieure.

6.3. "Un Parlement Mondial"

Liliane METZ-KRENCKER et Bernard J. HENRY ont entrepris la traduction en français du livre écrit par Christopher HAMER, *A Global Parliament*.

Clôture

L'ordre du jour n'a pas pu être épuisé. Cependant le Président clôt la séance du Conseil d'Administration estimant que les autres points, qui pourront être débattus dans l'après-midi, ne nécessitent pas de décision immédiate du Conseil d'Administration proprement dit.

La séance est levée à 12 h 45